

19èmes Journées de Recherche en Sciences Sociales

C3 Installation-Transmission

Faire face au défi du renouvellement générationnel en agriculture à travers le backcasting

Feriel Marzougui, doctorante
Fanny Lepage, directrice de recherche
Romain Dureau, co-directeur de recherche

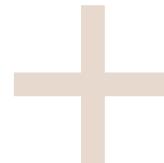
16 décembre 2025

Mise en contexte

En agriculture, l'entrepreneur est confronté à une double dynamique de défis



Défis d'initiation et de
reprise d'une entreprise



Défis inhérents à
l'activité agricole

Les études antérieures se concentrent essentiellement sur l'étude de la prospective en tant que compétence entrepreneuriale reliée à l'anticipation. Elles ne mobilisent pas des méthodes propres à la prospective.

Mise en contexte

Backcasting = une approche prospective partant d'une vision future souhaitable pour ensuite identifier les actions à entreprendre. Une approche est largement utilisée pour aborder des problèmes sociaux complexes nécessitant une transformation, notamment lorsque les tendances actuelles contribuent au problème



En agriculture, le **backcasting** est largement utilisé pour :

- Explorer des voies permettant de réduire les effets du changement climatique
- Identifier des stratégies favorisant une gestion durable des ressources naturelles
- Évaluer la cohérence des politiques agricoles et environnementales avec des objectifs de durabilité

la durabilité
est le mot-clé



Bien que la durabilité soit intrinsèquement un enjeu sociétal, les études existantes se sont principalement concentrées sur sa dimension environnementale, négligeant souvent des dynamiques sociales cruciales, comme le cas de renouvellement générationnel

Objectif de recherche



Mobiliser le backcasting pour étudier un enjeu social en agriculture



Cas d'application : le secteur agricole québécois confronté à une crise de renouvellement générationnel



Identifier le contexte souhaité dans lequel la future relève pourra s'établir en agriculture en 2035 et déterminer les conditions nécessaires à sa réalisation

Appréhender l'établissement agricole sous l'angle entrepreneurial

Pourquoi ?

- L'établissement agricole correspond à l'entrée de la relève dans le métier, que ce soit par la reprise d'une exploitation familiale ou non, ou par la création d'une nouvelle entreprise.
- Sous le paradigme de la création d'une organisation, l'entrepreneuriat peut être défini à la fois comme une capacité cognitive et comme un ensemble d'actions allant au-delà de la simple gestion courante. Il englobe la création ou la reprise d'une entreprise, l'assurance de sa viabilité et la recherche constante d'innovations et d'opportunités.

Quel lien avec le futur ?

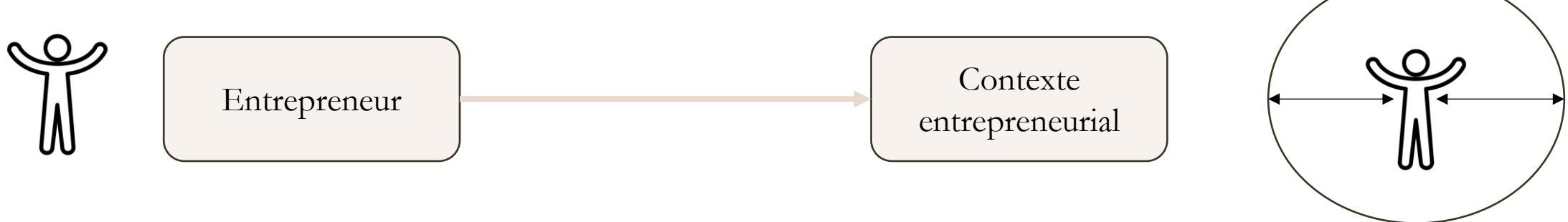
Le nouvel agriculteur est, dans ce contexte, un entrepreneur qui, sur le plan cognitif, se projette dans un avenir ou une situation souhaitée, puis, sur le plan opérationnel, identifie une opportunité et œuvre à la création ou à la reprise de son entreprise, en innovant avant ou pendant le projet afin d'en assurer la viabilité.



L'établissement constitue donc un acte entrepreneurial et une action anticipatrice.

Au-delà de l'entrepreneur : étudier le contexte entrepreneurial

- **Contexte entrepreneurial** : un ensemble de conditions ou de situations externes au phénomène étudié mais essentielles pour l'expliquer. En d'autres termes, il englobe la combinaison de plusieurs facteurs qui dépassent à la fois l'entreprise (la ferme) et l'entrepreneur (l'agriculteur)



De nombreuses taxonomies et typologies ont été élaborées pour analyser les aptitudes et les personnalités des entrepreneurs

Cappelli (1991); Welter (2011), Johns (2006) ; Kelley et al. (2003)

Peu d'études se concentrent sur la complexité du contexte entrepreneurial : son dynamisme, son évolution dans le temps et l'enchevêtrement de ses facteurs.



Étudier le contexte entrepreneurial de l'établissement en 2035: trois dimensions



Capacité : les facteurs affectant la disponibilité et l'accès aux ressources nécessaires pour démarrer une activité agricole, notamment les terres agricoles, les quotas de production et le financement.



Connaissances : Les facteurs affectant l'acquisition des compétences et de l'expertise nécessaires pour démarrer et réussir une nouvelle activité agricole, notamment par la formation et le mentorat entrepreneurial.



Volonté : Les facteurs influençant la manière dont les nouveaux agriculteurs perçoivent leur entrée dans le secteur. Il est directement lié à la culture agricole et à la perception sociétale de l'agriculture.

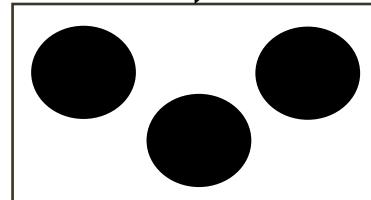
Méthodologie

Collecte des données

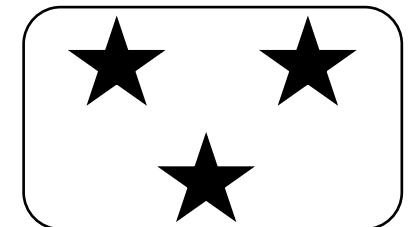
- Un questionnaire recensant 45 réponses
- Un atelier prospectif, d'une journée entière, en février 2024 ; 18 participants opérant dans différents domaines agricoles

Analyse des données

3. Identifier des objectifs, des cibles et des actions



2. Analyser l'écart avec la situation actuelle



Établissement agricole en 2024

Établissement agricole en 2035

Résultats : définir un contexte idéal et analyser l'écart

Le futur

«Nous envisageons un avenir où les futurs entrepreneurs intégreront un secteur où ils trouveront :

1. Un cadre politique et institutionnel clair, cohérent et mobilisateur, adapté à leurs besoins diversifiés

2. Un écosystème dynamique de connaissances, de compétences et de formation continue

3. Une société qui reconnaît et valorise le métier d'agriculteur.

Le présent

- Une reconnaissance limitée des enjeux de la relève
- Des dispositifs inadaptés à la diversité des profils
- Des politiques agricoles sans visibilité à long terme

- Un partage descendant des savoirs agricoles
- Des incubateurs inégalement répartis et sous-financés
- Un système de formation axé sur les compétences techniques

- Intérêt public élevé mais grande méconnaissance agricole
- Un discours médiatique unilatéral
- Santé mentale agricole : des initiatives présentes mais dépassées

Résultats : identifier des objectifs, des cibles et des actions

Au total, 10 objectifs, 19 cibles spécifiques et 38 actions ont été définis. Trois catégories d'actions ont émergé : des actions sociétales, collectives et individuelles.

1. Un cadre politique et institutionnel clair, cohérent et mobilisateur, adapté à leurs besoins diversifiés

Objectif

Promouvoir l'attraction et la rétention de la relève

Cibles

Diminution de l'âge moyen des agriculteurs à 50 ans

Augmenter le taux à 80% de rétention de la relève après 5 ans

Actions

- Action sociétale : Établir plan agricole spécifique à la relève
- Action collective : Diversifier les réseaux de jumelage et élargir leur couverture géographique
- Action individuelle : Offrir un encadrement bienveillant en partageant conseils et expériences avec la relève.

Goals	Targets	Actions	Responsible stakeholder	Deadline
Promoting the attraction and retention of new farmers	Decrease in the average age of farmers from 54 to 50 years old	(S) Develop a specific agricultural plan for new farmers addressing their entry needs	Ministry of Agriculture, Fisheries and Food	LT
		(I) Develop a structured transfer plan and benefit from early advisory support	Every transferor	ST
		(C) Diversify matching networks and expand their geographic coverage to connect landowners with new farmers.	Ministry of Agriculture, Fisheries and Food, ARTERRE ²	MT
		(I) Provide supportive support by sharing advice and experiences with new farmers	Farmers	ST
	Increase the retention rate of new farmers to 80% after 5 years	(C) Strengthen union representation and the scope of actions taken by new farmers.	Quebec Federation of Young Farmers, Union of Agricultural Producers	ST
		(C) Support the mutualization of resources through cooperative structures	Ministry of Agriculture Fisheries and Food, Agricultural machinery cooperatives, Labor cooperative, Union of Agricultural Producers	MT
		(I) Reassess and rebalance the financial structure of the farm business	Farmers	ST
		(S) Strengthen mentorship programs to support farm businesses in identifying profitability challenges and tailored solution	Agriconseil, the Regional Center for farmers' entry, Mentoring network, Community Development Corporation, Business Support Center	ST
Improving agricultural incomes for new farmers	Decrease the asset-to-income ratio ³ by 12%	(S) Establish a regulatory framework to curb land grabbing and preserve financial accessibility to farmland for the next generation of farmer	Ministry of Agriculture Fisheries and Food, Ministry of Municipal Affairs, Commission for the Protection of Agricultural Land	MT
		(C) Implement financial mechanisms to support organizations involved in farmland leasing.	Ministry of Agriculture Fisheries and Food, Investment fund for young Farmers.	MT
		(C) Reimburse a portion of property taxes to farmers.	Ministry of Finance, Quebec Revenue Agency, Ministry of Municipal Affairs	ST
		(C) Offer a refundable tax credit to farm producers who keep their business active until it is transferred to new farmers.	Ministry of Finance, Ministry of Municipal Affairs, Ministry of Agriculture Fisheries and Food	MT
	Achieve an 85% satisfaction rate among farms receiving funding	(C) Implement a post-financing feedback system	Every financial institution	ST
		(C) Reduce the processing time of subsidy applications	Every financial institution	MT
		(S) Develop diversified financing options tailored to each phase of farm establishment, such as crowdfunding, venture capital, and angel investing	Ministry of Agriculture Fisheries and Food, Quebec investment, Ministry of Finance, The Quebec Agricultural Finance Organisation	LT
		(C) Ensure transparent communication about funding criteria, timelines, and decision processes	Every financial institution	ST
Improve availability and access to funding for new farmers	Increase by 10% the number of farms accessing financing	(C) Provide personalized advisory services to support farmers in identifying the most appropriate funding options.	Ministry of Agriculture Fisheries and Food, The Quebec Agricultural Finance Corporation, Federation of Young Farmers	MT

Discussion : l'apport du backcasting dans l'étude du renouvellement générationnel

Un appel à redéfinir le renouvellement générationnel : Nuancer l'interprétation purement quantitative et mettre l'accent sur les compétences des agriculteurs et leur engagement à long terme envers la profession.

La temporalité du contexte prise en compte : ne pas se limiter à la dimension ontologique du contexte, mais analyser également sa dimension épistémologique.

Focus sur l'agentivité des acteurs agricoles : La capacité des agriculteurs à agir sur leur environnement plutôt que de simplement s'y adapter

Conclusion

Contributions

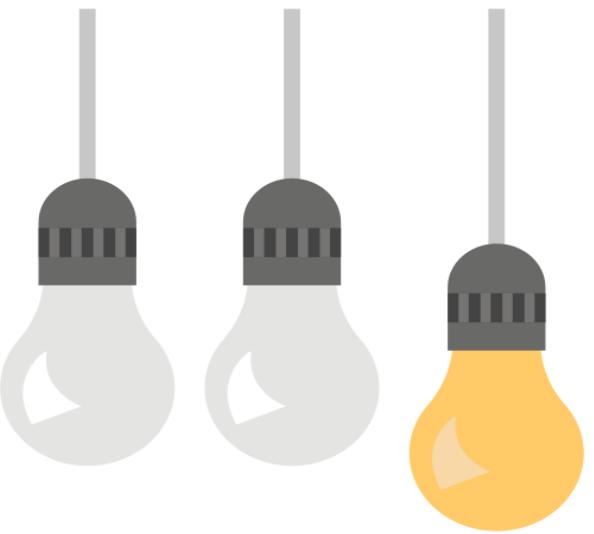
- Simplifier l'analyse de l'environnement complexe de l'établissement, en se concentrant sur des objectifs clés audacieux,
- Un outil de réflexion novateur qui incite à s'affranchir des contraintes actuelles et à élargir ses horizons créatifs et imaginatifs.

Limites

- L'analyse à rebours est liée aux particularités de l'agriculture québécoise et ne peuvent pas être généralisés à d'autres contextes.
- Risque du backcasting en sciences sociales : simplification excessive des phénomènes complexes et résultats potentiellement biaisés en raison de la diversité des perceptions.

Perspectives

- L'analyse les conditions politiques et institutionnelles qui permettent l'appropriation ou, au contraire, l'abandon des visions co-construites.
- Usage du backcasting dans des démarches locales concrètes.



Merci de votre écoute !
Des questions ?



Courriel : feriel.marzougui.1@ulaval.ca



Linkedin : www.linkedin.com/in/feriel-marzougui